

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

KTND	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Au 31/12/2021	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>89 615</b>	<b>85 800</b>	<b>357 256</b>	<b>4,45%</b>	<b>3 815</b>
Intérêts	59 260	58 394	238 609	1,48%	866
Commissions en produits	15 426	15 918	61 179	-3,09%	-492
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	14 929	11 488	57 468	29,95%	3 441
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>23 023</b>	<b>22 340</b>	<b>94 247</b>	<b>3,06%</b>	<b>683</b>
Intérêts encourus et charges assimilées	21 640	21 271	87 203	1,73%	369
Commissions encourues	1 383	1 069	7 044	29,37%	314
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>66 592</b>	<b>63 460</b>	<b>263 009</b>	<b>4,94%</b>	<b>3 132</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>821</b>	<b>742</b>	<b>3 874</b>	<b>10,65%</b>	<b>79</b>
<b>5-Charges opératoires, dont :</b>	<b>46 249</b>	<b>39 336</b>	<b>201 947</b>	<b>17,57%</b>	<b>6 913</b>
Frais de personnel	29 272	25 578	133 803	14,44%	3 694
Charges générales d'exploitation	14 930	11 959	60 482	24,84%	2 971
<b>6- Structure du portefeuille</b>	<b>530 928</b>	<b>346 735</b>	<b>521 365</b>	<b>53,12%</b>	<b>184 193</b>
Portefeuille titres commercial	404	404	404	0,00%	0
Portefeuille Titres d'investissement	530 524	346 331	520 961	53,18%	184 193
<b>7-Encours des crédits à la clientèle</b>	<b>2 685 484</b>	<b>2 508 396</b>	<b>2 542 620</b>	<b>7,06%</b>	<b>177 088</b>
<b>8- Encours de dépôts, dont :</b>	<b>3 116 673</b>	<b>2 965 811</b>	<b>3 084 803</b>	<b>5,09%</b>	<b>150 862</b>
Dépôts à vue	1 764 080	1 781 840	1 789 490	-1,00%	-17 760
Dépôts d'épargne	836 283	785 546	822 335	6,46%	50 737
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>97 298</b>	<b>171 720</b>	<b>93 353</b>	<b>-43,34%</b>	<b>-74 422</b>
<b>10- Capitaux propres (1)</b>	<b>468 113</b>	<b>465 893</b>	<b>409 591</b>	<b>0,48%</b>	<b>2 220</b>

(1) Compte non tenu des Résultats des périodes

## I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

### 1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

#### METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### *Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle*

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

#### *Classification des engagements*

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

#### *Immobilisations données en leasing*

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit-bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

#### *Provisions sur les engagements*

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

#### *Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle*

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

#### COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

#### CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

## II/ FAITS SAILLANTS DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2022

**L'encours des crédits à la clientèle** (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une augmentation de 177,088 MTND pour atteindre 2 685,484 MTND, réalisant ainsi une variation positive de +7.06 % par rapport au 31/03/2021.

**Les dépôts de la clientèle** affichent une augmentation de 5,09 % par rapport au 31/03/2021, avec un encours de 3 116,673 MTND.

**Les produits d'exploitation** ont atteint 89,615 MTND, soit 4,45% d'évolution positive par rapport au 31/03/2021

**Les charges d'exploitation** ont atteint 23,023 MTND, soit une augmentation de 3.06 % comparativement à la même période 2021.

**Le produit net bancaire** au terme du 1er trimestre 2022 est de 66,592 MTND en augmentation de 4,94 % par rapport à fin MARS 2021.

**Les charges opératoires** affichent une progression de 17,57% par rapport à la même période de l'exercice 2021 due :

- à un accroissement des charges d'exploitation de 24,84 % en relation avec la transformation du système d'information suite à la cession des parts de la BNPP,
- à l'augmentation des frais de personnel de 14,44 % suite à l'application des augmentations légales courant le troisième trimestre 2021.